

<p align="center"><u>Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École</u> <u>du jeudi 7 novembre 2019 (18h30-20h30)</u></p>	<p align="center">École primaire Jacques Prévert La Ferté-Macé</p>
<p><u>Présents</u> :</p> <p>Mmes Leblanc, Aubert, Robin, Georgala, Leclerc, Lamache - parents FCPE M. Jeanne - DDEN Mme Beaugeard - responsable des accueils élémentaires Mme Dufay - responsable des accueils maternels M. Wattez - responsables des temps périscolaires Mme Lefoyer - Atsem Ms Babarit, Houllier, Mmes Ferard, Dumondelle, Quéru, Bréfort, Pottier, Serais, Beuve - enseignants</p>	<p><u>Excusés</u> :</p> <p>M. Lemancel - Ien M. De Sousa Faria - parent M. Dalmont - Maire M. Collado - adjoint/Maire Mme Jousselein - enseignante</p> <p><u>Absents</u> :</p> <p>Mme Pôtel - parent</p>
<p><u>Ordre du jour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1) Bilan de rentrée • 2) Adoption du règlement intérieur • 3) Les exercices de sécurité • 4) Le projet d'école • 5) Les projets de l'année • 6) Comptes de la coopérative OCCE et de l'USEP • 7) Point sur les crédits alloués par la municipalité • 8) Modification des horaires de classe • 9) Questions diverses 	<p><u>Questions diverses</u> :</p>
<p><u>1 - Bilan de rentrée</u></p> <p>Huit membres de la liste FCPE ont été élus (100%) lors des élections des représentants des parents d'élèves le 11 octobre 2019 (Mme Leblanc, M. De Sousa Faria, Mmes Robin, Aubert, Potel, Georgala, Leclerc et Lamache.</p> <p>Les effectifs de l'école ont connu une baisse par rapport à l'année précédente en élémentaire (de 107 à 103). L'école maternelle accueille 60 enfants (63 l'an passé)</p> <p>A ce jour, l'école accueille 163 élèves répartis dans 8 classes (170 l'an passé)</p> <p>Une nouvelle collègue arrive dans l'école (Mme Serais). Mme Leblanc - maîtresse E intervient à 50% sur l'école.</p> <p>Une Assistante de Vie Scolaire (Mme Foussard) apporte son aide auprès de trois élèves et quatre ATSEM interviennent à l'école maternelle (Mmes Boul, Saltel, Boudin et Lefoyer)</p> <p>Le personnel d'animation municipal du temps périscolaire est encadré par Mme Dufay pour la maternelle et par Mme Beaugeard pour l'élémentaire.</p> <p>Un personnel en contrat « Service civique » complète l'équipe éducative. Il s'agit de Mme Béverly Lesaulnier. Une seconde personne arrivera début décembre.</p> <p align="center">La répartition des élèves dans les classes est la suivante:</p> <p align="center">TPS/PS/MS/GS Mme Pottier 20 élèves TPS/PS/MS/GS Mme Bréfort 20 élèves TPS/PS/MS/GS Mme Quéru 20 élèves CP Mme Dumondelle 18 élèves CE1 Mme Serais : 16 élèves CE2 Mme Ferard : 21 élèves CM1/CM2 Mme Jousselein/M. Babarit : 24 élèves CM1/CM2 M. Houllier: 24 élèves</p>	<p align="center"><i>avec 32,3 % de votants</i></p> <p>4 TPS 17 PS 18 MS 21 GS 18 CP 16 CE1 21 CE2 24 CM1 24 CM2</p> <p><u>163 total</u></p>

Pour la rentrée prochaine : 24 cm2 devraient partir au collège. 16 enfants nés en 2017 sont attendus.

A ce jour, la carte scolaire n'est pas connue mais avec une moyenne de 21-22 élèves par classe après fermeture, nous nous attendons à voir une telle proposition de l'administration.

Quelques rappels sur l'organisation de la journée :

Pour les enfants dont les parents travaillent, un accueil est assuré de 7h30 à 8h50: cela concerne 25 enfants en élémentaire(à 8h30) et 5 en maternelle.

Pendant les récréations, les collations ne sont pas autorisées (les fruits sont « encouragés »). Un verre de lait, lait chocolaté est proposé aux enfants qui ne déjeunent qu'à 13h. (15-20)

Les enfants du CP, du CE1 et CE2 déjeunent à 12h10. (env. 35)

Les CM1 et les CM2 déjeunent à 13h. (env. 35)

Les enfants de PS et les MS qui font la sieste déjeunent à 12h10. Les autres élèves se mettent à table vers 12h30.

Les deux services permettent une ambiance sereine dans le restaurant et les enfants peuvent profiter pleinement des espaces mis à leur disposition (local d'accueil et cour). Ce temps concerne environ 70-75 élèves en élémentaire et 40 en maternelle.

Les enfants qui rentrent chez eux le midi sont accueillis à partir de 14h05. (de 12h00 à 14h05, ils sont *sous la responsabilité de leurs parents*)

Le goûter du soir peut-être conservé au réfrigérateur (local d'accueil)

10 à 25 élèves fréquentent les études . Maternelle (13 enfants)

Rappel : l'école est obligatoire et toute absence doit être justifiée.

Un registre pointe les absences justifiées et non justifiées. Nous appelons pour les absences injustifiées.

L'APC (Aide Personnalisée Complémentaire) est proposée le mardi et le jeudi de 12h à 12h30.

2 - Adoption du règlement intérieur :

Changement : l'obligation de scolarisation dès 3 ans.

Il sera affiché pour les parents (extérieur), pour les élèves (préau) et pour le personnel encadrant (salle des maîtres).

Il sera inséré sur le blog de l'école.

Un exemplaire circulera dans toutes les familles. Il devra être signé par l'élève et ses deux parents et sera ensuite affiché dans la classe.

Lorsque les parents sont séparés, un exemplaire sera envoyé au deuxième parent en même temps que les résultats scolaires.

La charte de la laïcité, la charte du restaurant municipal et celle des temps périscolaires sont jointes au Règlement Intérieur.

1/3 des naissances + 25 % de hors commune (152:7 = 21,71)

M. Jeanne précise que le Conseil Municipal refusera cette proposition.

En maternelle, 20 enfants au 1er service, 16 au ème

Mme Beaugeard rappelle que les élèves participant aux APC doivent être pointés pour la cantine.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3 - Les exercices de sécurité.

Il existe trois types d'exercices:

L'exercice d'évacuation –incendie (fait le 10 septembre 2019)

Le PPMS attentat / intrusion (programmé le mardi 12 novembre)

Le PPMS accident technologique.

+ la chaîne d'alerte qui n'a pas fonctionné fin octobre.

4 - Le Projet d'école.

Rappel des axes et des objectifs du projet d'école 2015-2018:

A - Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

B - Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste

C - Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers

D - Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat...)

Projet 2019-2020

AXE DE PROGRÈS 1 :

Produire des écrits quotidiennement dans toutes les disciplines.

- les actions d'écriture menées doivent devenir pérennes.
- une progression organisée sur toute la scolarité primaire permettrait cette pérennisation.
- les allers-retours entre la lecture et l'écriture gagneront à être quotidiens.
- les productions sont valorisantes et seront valorisées.

AXE DE PROGRÈS 2 :

Développer la cohérence de l'enseignement des fondamentaux, de la littérature et des sciences dans une logique de parcours (démarche, outils et programmations).

- des outils prévus lors du précédent projet non pas été réalisés ou pas en concertation.
- ceux qui l'ont été apportent satisfaction.
- nous avons prévu trop.
- nous allons restreindre à trois champs (littérature, sciences et français)
- pas suffisamment de temps consacré aux sciences et à la technologie.
- une démarche qui ne repose pas sur des problématiques.

AXE DE PROGRÈS 3 :

Favoriser davantage la communication entre les différents acteurs de l'école.

- des tensions importantes et répétées entre élèves (sur les temps scolaires et périscolaires).
- des règles pas toujours respectées.
- des parents inquiets pour le bien être de leurs enfants.

*Imin 45sec en élém.
Imin 20sec en mater.*

Rappel, les portes vitrées en maternelle ne sont toujours pas floutées !

Mme Beaugear propose de participer à l'exercice PPMS du 12/11. M. Wattez va vérifier que l'école maternelle ait bien les clefs des portails pour fuir en cas de problème.

Il propose aussi de concevoir un PPMS et une alerte incendie sur le temps péri-scolaire.

5) Les projets de l'année

	Intitulé des projets	lieu	date	classe
E3D	remise des pommiers	école	22/11/19	CM2
	plantation d'une haie bocagère	Lycée (suite et fin)	26/11/19	CM
	greffe de pommiers	école	03/20	CM1
	musée de la pomme	Barenton	09/20	CP-CE1
	Jardin potager et aromatique	maternelle	année	maternelle
	Création d'une pépinière	élém	mai 2020	CM
	Conseil des éco-délégués	école	année	école
	Projet de verger / collège / lycée	ville	année	CM
EPS	cycle natation	Piscine	Sept-oct-nov-déc	CP-CE1-CE2-CM2
	cycle kayak	Plan d'eau (M. Cédric Papin)	mai-juin 2020	CE2-CM1-CM2
	Cycle foot	gymnase	Nov-déc 19	CP et CE1
	Cycle hand	gymnase		
	Cycle volley	gymnase		
	cycle tir à l'arc ?	gymnase		
	Rencontres usep	Département / Caen et Trouville	année	Usépiens et CM
	Lutte et acrosports	Salle des arts martiaux	année	CP → CM2
	cycle équitation	Pelleras (réunion le 27/11)	03/20	CP-CE1
	Cycle escalade	Mur escalade		CM
	plages du débarquement	Caen	06/2020	CM2
	Classe de mer	Saint Martin de Bréhal	06/2020	CP-CE1
Echanges avec le Roy. Uni				
Culture	mini-concerts conservatoire	Flers	année	École x2
	Musée du château de Flers	Flers	21/11	MS / GS
	cinéma	Gérard Philippe	Chaque trimestre (3x)	GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2
	spectacles odc	Gérard Philippe	2 par an	PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2
	sorties à la médiathèque	Médiathèque	année	école
	Orchestre à l'école	Forum Flers	Tous les vendredis a-m	CE2
	Émission radio hebdo	Salle des maîtres	Vendredi 11h40	GS→CM2
	Une chorale à l'école			école
	Ateliers technologique et scient.	Maternelle et élémentaire		Élém → période 3
Sciences	Espace d'observation	élémentaire		
	Dédoublage des classes	école	Mardi a-m	Pér.1 Cycle3 / Pér.2 Cycle 2 / ...
	Défis	école	Jeudi a-m	CM
	Robotique à l'école	école	Période 3	école
	Ecoloustics/énergie dans ma ville	ville	Période 3 et 4	CMsf

6 - Coopérative scolaire OCCE et USEP

Les bilans et le solde des comptes sont présentés :

OCCE : + 156,25€ pour un solde de 4410,78 € (4254,53 € l'an passé)
Charges: 6257,30 (15333,39 l'an passé) - Produits: 6413,55 (14942,65 l'an passé)

USEP : + 58,16 solde de **953,67 €**
Charges: 818,43 € - Produits: 876,59 €

7 - Crédits alloués par la Municipalité

Par élève en élémentaire (103) : 17,28 € pour les fournitures. (total 1779€)
10,56 € pour les manuels, fichiers et livres. (total 1087€)
8,40 € par jour pour les classes transplantées (total 1142€)
+ 500€ pour le transport

Pour l'école , environ 1440 € par an pour les projets éducatifs
Achat de 7 tablettes numériques (3000€) + photocopieur

Par élève en maternelle (60) : 37,44 € pour les fournitures. (total 2246€)
Pour l'école , environ 1056 € par an pour les projets éducatifs
Achat d'un ordinateur + un vidéoprojecteur

8 - Modification de l'Organisation du Temps Scolaire (OTS)

Commencer à 14h au lieu de 14h15 pour réduire le temps périscolaire du midi pendant lequel des tensions entre élèves existent. Les collègues de maternelle et le personnel d'animation n'y sont pas favorables. Les parents soulèvent aussi la difficulté de venir récupérer les enfants dès 16h15 pour certaines familles.

9 - Questions diverses

a) Dates des réunions du Conseil d'école:

- jeudi 12 mars 2020 à 18h30
- mardi 23 juin 2020 à 18h30

b) Un menu végétarien est-il programmé ? Oui

c) Y aura-t-il un cycle vélo pour préparer le permis vélo ? Oui pour les CM de Mme Jousselin.

d) Actions prévues par la FCPE: grille dinde / petits pains du vendredi / vide-grenier / troc-échange

Les parents aimeraient disposer d'un espace dans l'école pour organiser des échanges autour d'un café (1 ou 2 fois par mois).

Une soirée ou une matinée jeux de société pourrait être organisée.

Achats de matériel EPS pour l'école prévu...

Nous n'envisageons donc pas de modification des horaires pour la rentrée prochaine.

Cela semble possible.

Secrétaire de séance : Aline Dumondelle
Fin de séance 20h25...